

Règlement d'armement

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement d'armement . 7e service . III, approvisionnements, Articles du commissaire du commissaire d'armée, d'escadre ou de division de l'ingénieur d'armée, d'escadre ou de division navale de l'officier commandant, du chef d'Etat Major d'armée d'escadre ou de division

Adresse bibliographique : [S. l.] : [s. n.], 1911-1916

Autre variante du titre : [Approvisionnements.]

[Articles du commissaire du commissaire d'armée, d'escadre ou de division de l'ingénieur d'armée, d'escadre ou de division navale de l'officier commandant, du chef d'Etat Major d'armée d'escadre ou de division.]

[Approvisionnements.]

[Articles du commissaire du commissaire d'armée, d'escadre ou de division de l'ingénieur d'armée, d'escadre ou de division navale de l'officier commandant, du chef d'Etat Major d'armée d'escadre ou de division.]

Note(s) : N° 5203-73 de la Nomenclature des documents